

# ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

Programme Pacte Territorial  
Rennes Métropole  
2026-2029

+ de confort

un patrimoine valorisé

+ d'économies d'énergie

une maison + saine

sécuriser vos revenus locatifs



## COMMENT ÇA MARCHE ?

Préablement contactez votre Espace Conseil Rénov l'ALEC pour préciser votre demande au : 0 800 000 353

L'ALEC vous met en relation avec l'opérateur URBANIS de ce programme pour vous accompagner gratuitement tout au long de la demande :

- 1** L'opérateur identifie avec vous vos besoins
- 2** Il réalise une visite diagnostic pour préciser l'état du logement et les travaux à prévoir
- 3** Il définit avec vous un plan de financement
- 4** Il monte vos dossiers de demande d'aide financière et réalise le lien avec l'Anah et les autres financeurs
- 5** Il vous accompagne dans le suivi de votre projet
- 6** Il constitue les dossiers de paiement

Rennes Métropole  
et l'Agence nationale  
de l'habitat financent  
cet accompagnement





## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

### **Les propriétaires de logements individuels occupants ou bailleurs**

- vivant dans une des 43 communes de Rennes Métropole
- éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) :
  - ♦ propriétaires occupants sous plafond de ressource Anah "très modeste" et "modeste"
  - ♦ propriétaires bailleurs louant à un loyer plafonné Anah
- dans un logement construit il y a plus de 15 ans



## DANS QUEL BUT ?

- réaliser une rénovation énergétique d'ampleur (faire baisser les dépenses d'énergie)
- lutter contre la dégradation de votre maison
- adapter votre logement à la perte d'autonomie



## POUR QUELS TRAVAUX ?

Quelques exemples :

- isolation de vos murs ou de vos planchers et combles
- amélioration de votre système de chauffage
- transformation d'une baignoire en douche
- pose d'un monte-escalier
- travaux lourds pour lutter contre la dégradation



ne pas commencer les travaux avant le dépôt des dossiers de demande de subvention

**VOUS SOUHAITEZ  
VOUS INFORMER ?**



**ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?**



**ÊTRE CONSEILLÉ ?**



[rennesmetropole@urbanis.fr](mailto:rennesmetropole@urbanis.fr)

105 A av. Henri-Fréville  
35200 RENNES

**Urbanis**